



Départ du tour du Faso

***Baromètre Trimestriel du Tourisme
Premier trimestre 2019***



TABLE DES MATIERES

Liste des graphiques.....	iii
Liste des tableaux.....	iii
Liste des sigles et abréviations.....	iv
Mot de Monsieur le Ministre.....	v
Avant-propos	vi
I. Tendances de l'activité touristique au premier trimestre 2019.....	1
I. 1. Evolution des indicateurs d'activités.....	1
I.2. Motifs de séjours dans les ETH	2
II. Opinions des professionnels	4
II. 1. Au premier trimestre 2019.....	4
II.1.1. Opinions des hôteliers.....	4
II.1.2. Opinions des promoteurs d'agences de voyages.....	5
II. 2. Perspectives au deuxième trimestre 2019	6
III. Informations : le tourisme sportif	6
IV. Zoom sur le Tour du Faso	8
V. Tourisme infos veille	9
V. 1. Evènements du premier trimestre 2019.....	9
V.2. Evènements du troisième trimestre 2019	9

Liste des graphiques

Graphique I : Variations trimestrielles des indicateurs hôteliers au Trim.1_2019 -----	1
Graphique II : Variations mensuelles des indicateurs hôteliers au Trim.1_2019 -----	2
Graphique III: Glissement annuel : Trim.1_2019/Trim.1_2018 -----	2
Graphique IV : Arrivées par principaux motifs de déplacement au Trim.1_2019 -----	3
Graphique V : Avis des professionnels de l'hôtellerie sur le climat des affaires au Trim1_2019 --	4
Graphique VI : Avis des hôteliers sur les indicateurs de performance des ETH au Trim1_2019 -	4
Graphique VII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim1_2019 -----	5
Graphique VIII : Avis des professionnels de voyages sur le climat des affaires au Trim1_2019 -	5
Graphique IX : Avis des agents de voyages sur l'évolution des indicateurs de performance des AVT au Trim3_2018 -----	5
Graphique X : Avis des hôteliers sur le climat des affaires au Trim2_2019 -----	6
Graphique XI : Prévisions des hôteliers sur l'évolution des indicateurs de performance hôtelières au Trim.2_2019 -----	6
Graphique XII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim2_2019 -----	6

Liste des tableaux

Tableau 1 : TO et TF mensuels des ETH au Trim1_2019 -----	1
--	---

Liste des sigles et abréviations

0*	Catégorie utilitaire
AVT	Agence de voyages et de tourisme
IATA	International air transport association
BTT	Baromètre trimestriel du tourisme
Cat.	Catégorie
ETH	Etablissement touristique d'Hébergement
FIDO	Festival international de Danse de Ouagadougou
FILEP	Festival international de la Liberté d'expression et de Presse
FESPACO	Festival panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou
JMT	Journée mondiale du tourisme
MCAT	Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme
OBSTOUR	Observatoire national du Tourisme
SAMAO	Semaine des Activités minières de l'Afrique de l'Ouest
TF	Taux de fréquentation
TO	Taux d'occupation
Trim.	Trimestre

Mot de Monsieur le Ministre

Les données statistiques jouent un rôle très important dans l'identification, la formulation, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques.

Dans mon département, la structure en charge de la production des statistiques touristiques est l'Observatoire national du tourisme (OBSTOUR). Il s'occupe entre autres de la collecte, du traitement, de l'analyse et de la diffusion des informations statistiques sur le secteur du tourisme. Il est chargé aussi de la mise en place du Compte Satellite du Tourisme au Burkina Faso.

L'Administration publique, les collectivités territoriales, les entreprises, les médias, les bureaux d'études, les chercheurs, les enseignants et les étudiants sont les principaux destinataires de ces informations. Celles-ci leur permettent d'enrichir leurs connaissances sur le secteur du tourisme, d'effectuer des études, de faire des prévisions et de prendre des décisions avisées.

Face à l'exigence des utilisateurs sur la diversité et la qualité des statistiques, l'OBSTOUR est resté fidèle à son engagement à publier périodiquement les tendances du secteur à travers le baromètre trimestriel du tourisme.

La conjoncture des activités touristiques de notre pays au cours du premier trimestre 2019 est analysée dans le présent baromètre.

Les données statistiques compilées dans ce numéro sont mises à la disposition de tous, aussi bien en version papier que numérique et dans les limites des règles de la confidentialité.

Dans cette publication, je formule mes vœux les meilleurs à l'endroit de tous, afin que cette année soit entreprenante et porteuse de meilleurs résultats. Espérant que ce document vous sera d'un précieux apport dans votre perpétuelle quête d'informations statistiques sur le tourisme, je vous souhaite d'en faire un bon usage.

Abdoul Karim SANGO
Officier de l'ordre national

Avant-propos

L'Observatoire national du tourisme a l'immense plaisir de mettre à la disposition du public la vingt-cinquième publication du baromètre trimestriel du tourisme au Burkina Faso.

Le présent numéro, d'une part donne une analyse de la conjoncture de l'activité touristique au premier trimestre 2019 et d'autre part, fait des prévisions sur l'évolution du secteur au trimestre suivant. Par ailleurs, il répertorie les événements culturels, sportifs et touristiques d'envergure nationale et internationale du 1^{er} trimestre 2019 et du troisième trimestre 2019 ayant un impact sur l'activité touristique.

L'Observatoire poursuivra ses efforts pour améliorer le contenu de ce document avec le concours de tous les collaborateurs et intervenants en prenant en compte notamment leurs critiques et suggestions.

Aussi profitons-nous de cette occasion pour remercier l'ensemble des partenaires dont le concours a permis de produire le présent baromètre. Nous souhaitons que cette collaboration s'intensifie davantage pour permettre la parution régulière et en temps opportun de ce document.

Bon usage à toutes et à tous !

Bassirou BALBONE
Directeur de l'Observatoire national du tourisme

I. Tendances de l'activité touristique au premier trimestre 2019

I. 1. Evolution des indicateurs d'activités

Le secteur de l'hôtellerie a affiché une orientation défavorable au cours du premier trimestre 2019. Les hôteliers ont enregistré une baisse de la fréquentation de leurs unités d'hébergement ainsi que des recettes (-11,7%). Cette baisse du volume d'activités a touché toutes les catégories d'ETH avec un plus grand impact dans les catégories de luxe (4 et 5 étoiles).

Le tableau suivant donne un aperçu des indicateurs de fréquentation des ETH cours de la période de l'étude.

Tableau 1 : TO et TF mensuels des ETH au Trim1_2019

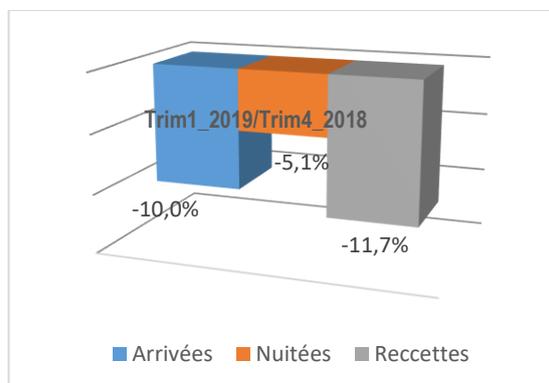
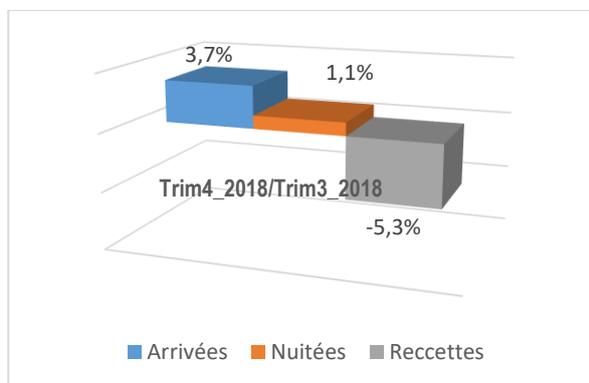
Cat.	Taux d'Occupation			Taux de Fréquentation		
	janvier	février	mars	janvier	février	mars
0*	19,8	19,9	19,0	10,9	10,9	11,2
1*	25,3	32,5	32,8	12,9	16,6	14,8
2*	21,3	18,9	20,7	16,4	13,8	14,9
3*	19,8	22,1	19,4	10,8	12,7	10,7
4&5*	45,2	52,6	54,3	22,4	25,7	23,1

Source : Fiches de statistiques hôtelières, OBSTOUR 2019.

Si le contexte sécuritaire continue de peser lourdement sur l'activité économique en général et sur l'activité hôtelière en particulier (baisse du tourisme récepteur), l'hôtellerie burkinabè a dû également composer avec la morosité de la conjoncture économique et les remous sociaux dans l'Administration publique en cette période.

La conjugaison de ces éléments pourrait expliquer le mauvais résultat dans l'hôtellerie burkinabè au premier trimestre 2019 comparativement au quatrième trimestre 2018.

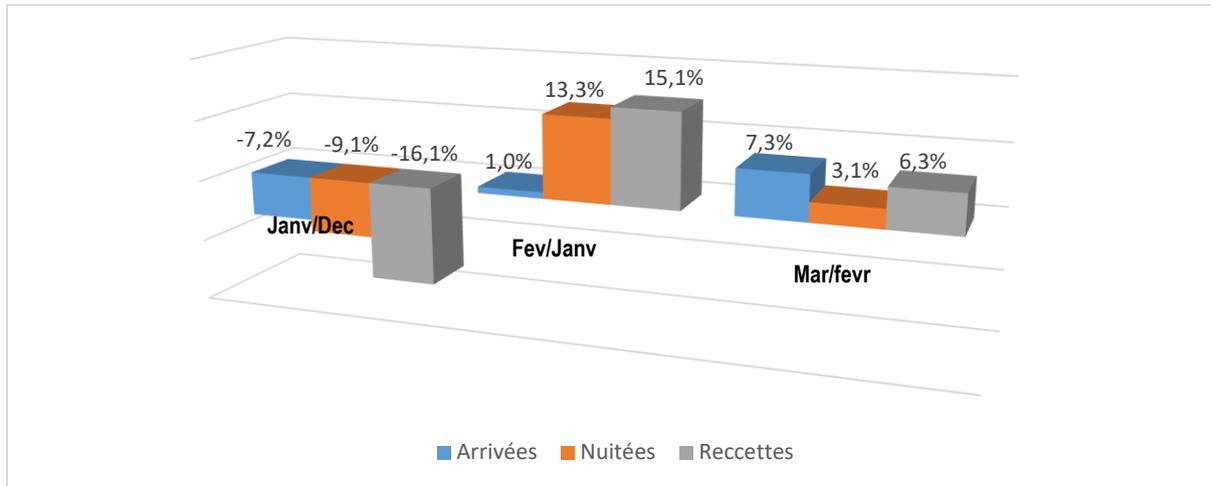
Graphique I : Variations trimestrielles des indicateurs hôteliers au Trim.1_2019



Relativement à l'évolution de l'activité hôtelière sur les différents mois du premier trimestre, la situation n'est pas si alarmante. Après un mois de janvier assez difficile,

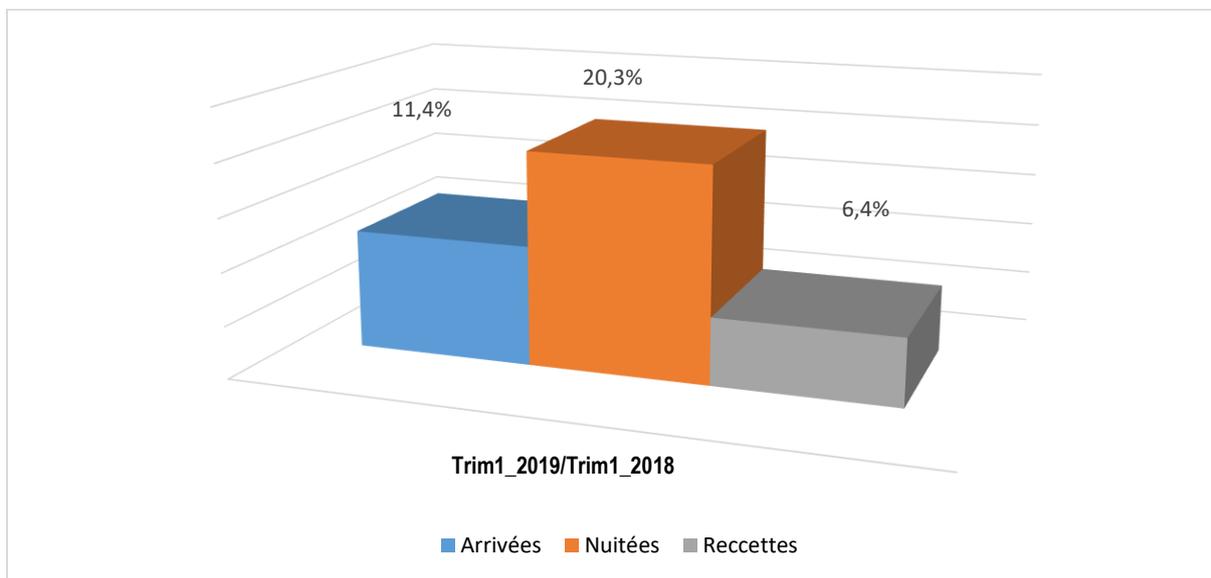
le mois de février a enregistré une reprise de la croissance de tous les indicateurs de fréquentation. Cette tendance s'est poursuivie au mois de mars avec une hausse respective des nuitées et des recettes de 3,1% et 6,3%.

Graphique II : Variations mensuelles des indicateurs hôteliers au Trim.1_2019



En glissement annuel, au-delà du contexte sécuritaire, l'hôtellerie burkinabè réalise une performance au premier trimestre 2019 comparativement au premier trimestre 2018. Si cette tendance se confirme au cours des autres trimestres de l'année, l'on pourrait affirmer que l'hôtellerie a trouvé des moyens de résilience face à la crise sécuritaire qui perdure.

Graphique III: Glissement annuel : Trim.1_2019/Trim.1_2018

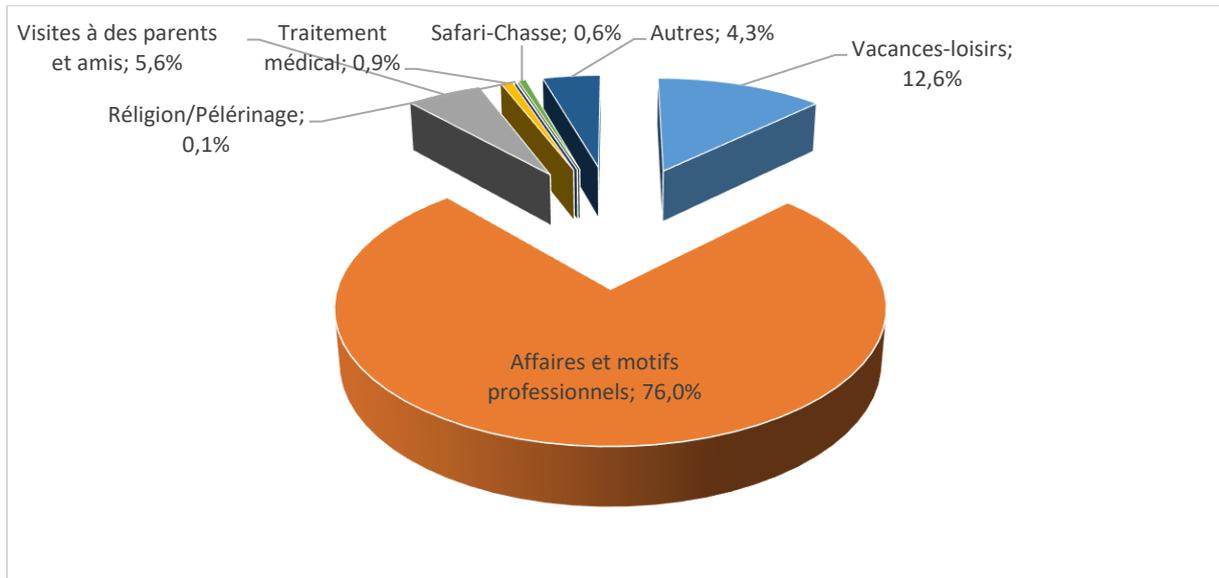


I.2. Motifs de séjours dans les ETH

L'analyse des arrivées touristiques dans les ETH par motifs de séjours montre que celles pour motif affaires sont toujours prépondérantes. Le tourisme

d'agrément qui suppose l'existence d'une offre originelle fournie et d'une offre dérivée de qualité et compétitive, est toujours à la traîne.

Graphique IV : Arrivées par principaux motifs de déplacement au Trim.1_2019



Peloton du tour du Faso

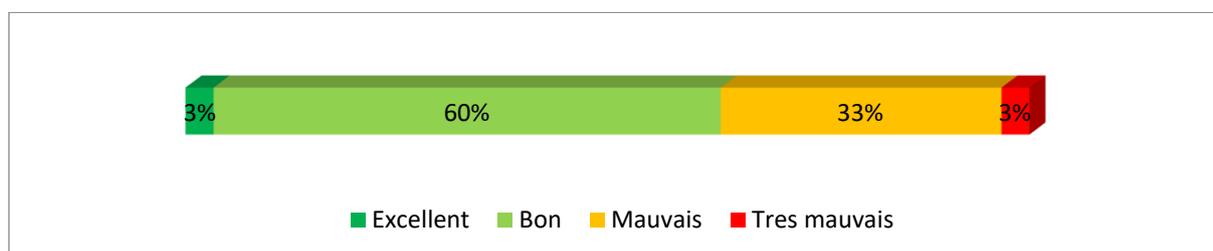
II. Opinions des professionnels

II. 1. Au premier trimestre 2019

II.1.1. Opinions des hôteliers

Le sondage d'opinion révèle que pour la majorité des hôteliers, le premier trimestre 2019, au-delà des inquiétudes raisonnables, a été plus propice aux affaires que le quatrième trimestre 2018. En effet, environ 3/5 des hôteliers sondés estiment que le climat des affaires a été au moins bon contre une proportion de 36% qui l'a trouvé atone.

Graphique V : Avis des professionnels de l'hôtellerie sur le climat des affaires au Trim1_2019

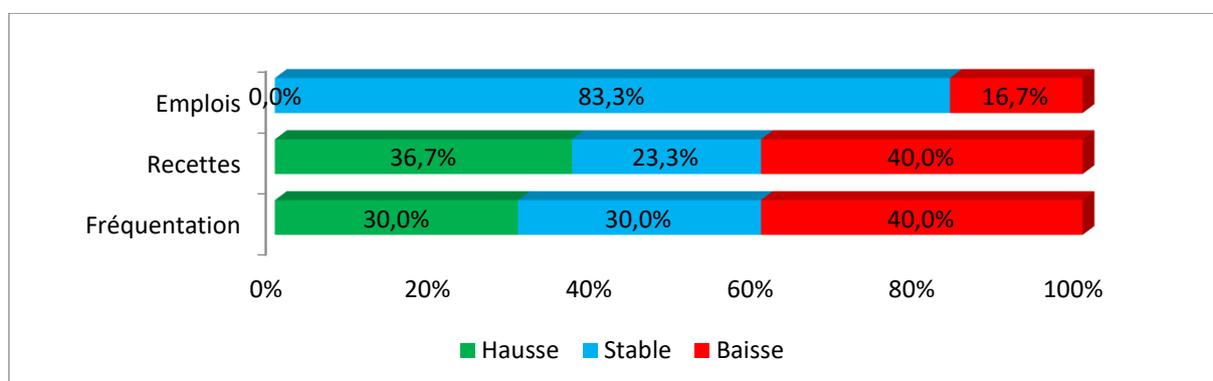


Au niveau de la fréquentation des ETH, une proportion de 30% des hôteliers estiment qu'elle est en hausse contre 40% qui trouvent qu'elle est en baisse.

Concernant les recettes, 36,7% des hôteliers affirment avoir constaté une hausse contre 40% qui déclare avoir constaté une baisse.

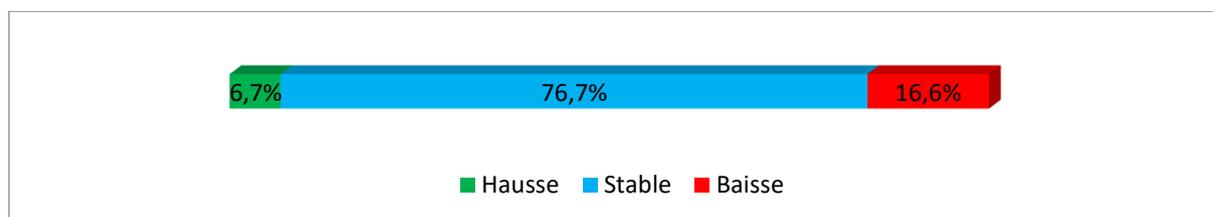
Quant aux emplois, la grande majorité des professionnels sondés ont gardé leur effectif intact. Néanmoins, 16,7% de ceux-ci ont procédé à une réduction de leur effectif.

Graphique VI : Avis des hôteliers sur les indicateurs de performance des ETH au Trim1_2019



Relativement aux tarifs pratiqués, seulement une proportion de 16,6% des hôteliers ont opéré une baisse de tarifs au cours du trimestre contre 6,7% de ceux-ci qui ont revu à la hausse de tarifs.

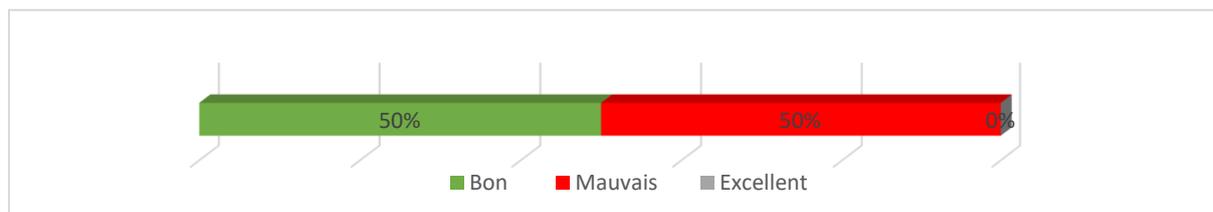
Graphique VII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim1_2019



II.1.2. Opinions des promoteurs d'agences de voyages

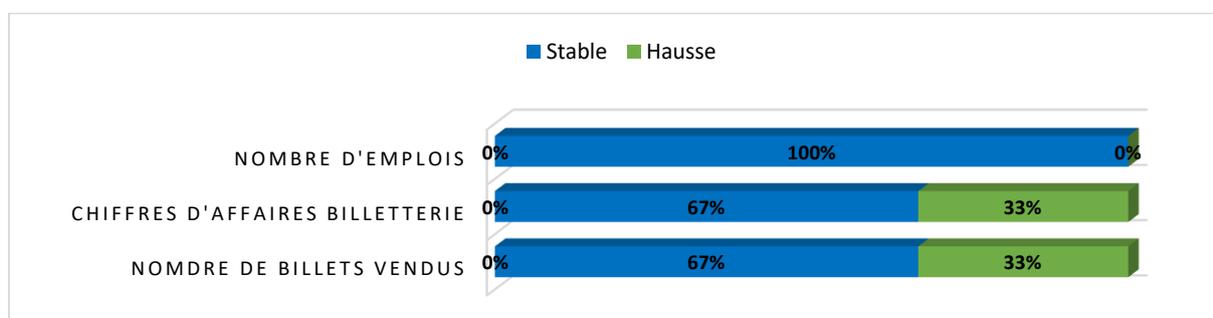
Dans le sous-secteur voyages, relativement au climat des affaires, le solde d'opinion est partagé. En effet, en cette période, 50% des professionnels sondés affirment que le climat des affaires a été bon et l'autre moitié estime qu'il a été mauvais.

Graphique VIII : Avis des professionnels de voyages sur le climat des affaires au Trim1_2019



Dans ce climat des affaires plus ou moins favorable, 33% des promoteurs affirment que leurs chiffres d'affaire et le nombre de billets sont en hausse par rapport au trimestre passé.

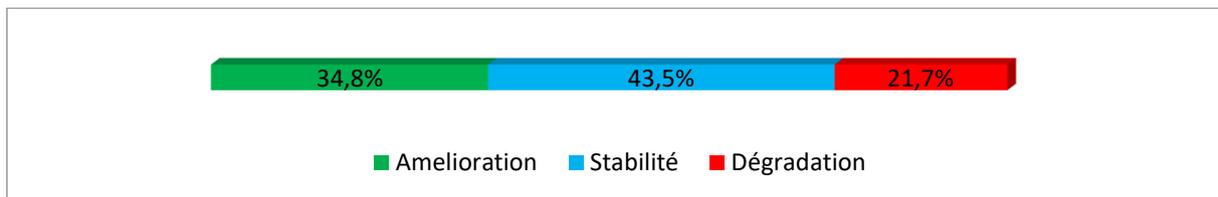
Graphique IX : Avis des agents de voyages sur l'évolution des indicateurs de performance des AVT au Trim3_2018



II. 2. Perspectives au deuxième trimestre 2019

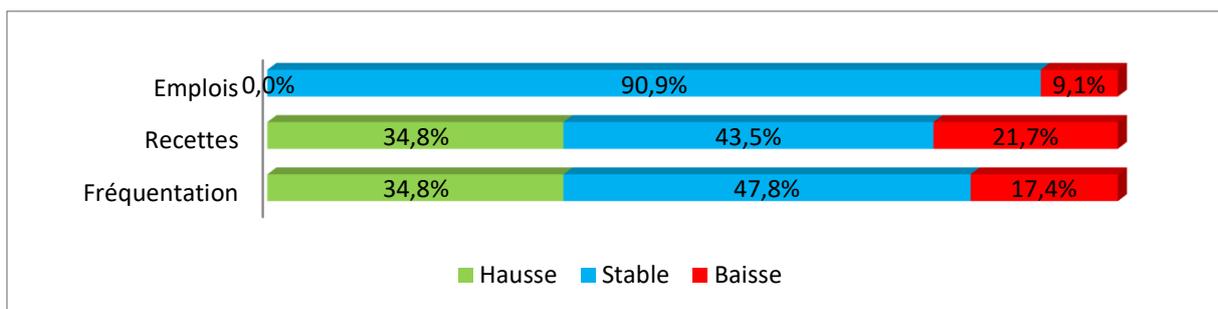
Dans le secteur de l'hôtellerie, relativement au climat des affaires au deuxième trimestre 2019, les professionnels ont des opinions divergentes. En effet, une proportion de 34,8% des hôteliers présagent une amélioration du climat des affaires contre 21,7% qui estiment que le climat des affaires au deuxième trimestre 2019 serait morose.

Graphique X : Avis des hôteliers sur le climat des affaires au Trim2_2019



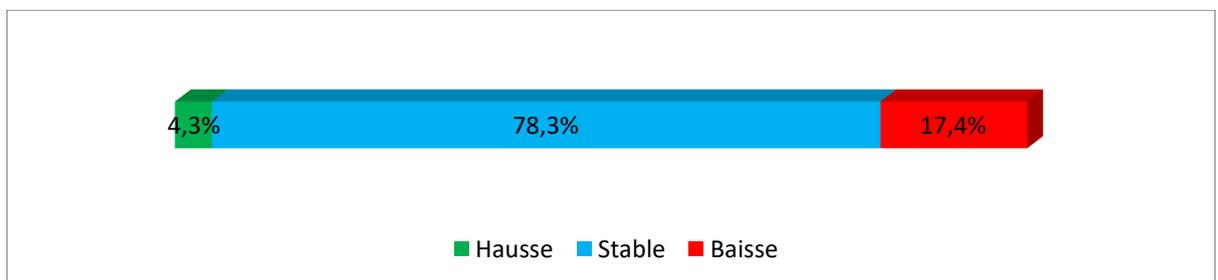
Les prévisions des hôteliers par rapport aux indicateurs de performance au deuxième trimestre 2019 sont présentées dans le graphique suivant :

Graphique XI : Prévisions des hôteliers sur l'évolution des indicateurs de performance hôtelières au Trim.2_2019



Sur le plan tarifaire, seulement une proportion de 17,4% des professionnels envisage opérer des réductions contre 4,3% qui veulent revoir à la hausse de tarifs au cours du deuxième trimestre 2019.

Graphique XII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim2_2019



III. Informations : le tourisme sportif

L'OMT en utilisant l'expression "autres motifs" dans la définition du concept du tourisme laisse entrevoir que la liste des motifs de déplacement n'est pas exhaustive.

De ce fait, l'on peut avoir une forme de tourisme dont l'objet est un évènement sportif.

Le tourisme sportif se définit comme toute forme de déplacement motivé par le sport en tant que sport-objet ou sport-activité. Autrement dit, le tourisme sportif se définit comme le déplacement d'acteurs du sport, de sportifs et de spectateurs pour des activités sportives.

Au regard de son importance, le sport se trouve être récupéré, voire instrumentalisé, par différents acteurs : entreprises, Etats, fédérations sportives, consommateurs... lesquels y investissent et s'y investissent. Les enjeux, les objectifs et les logiques de ces nombreux acteurs sont à ce point variés et multiples qu'ils constituent une organisation complexe et large en même temps. Certes, le tourisme sportif est devenu une véritable source de revenus, d'activités et d'emplois pour les territoires touristiques, mais il l'est également pour les espaces supports (territoires pourvoyeurs de pratiquants ou lieux d'accueil).

L'étude d'impact des activités et la mesure des réelles retombées du tourisme sportif (comme les marathons ou les coupes du monde) montrent la complexité et la difficulté méthodologique que pose l'évaluation des impacts locaux et nationaux de ce type de manifestation. Néanmoins, les retombées premières et visibles sont le développement d'infrastructures d'accueil (hôtels, établissements de restauration et de loisirs, etc.) et de transport et le renforcement de la notoriété des destinations.

En somme, le poids socio-économique des marchés du tourisme et du sport est significatif d'un rôle social et économique fondamental. Par conséquent, il est possible d'avancer l'idée que le secteur du tourisme sportif (issu du croisement des deux), même si l'on ne dispose pas encore de données précises le concernant, occupe une place importante dans le développement socio-économique. Cette importance est aussi mise en avant dans les politiques de développement des territoires et des Etats. Le tourisme sportif trouve ainsi sa place dans les dimensions fondamentales de l'organisation sociale que ce soit à l'échelle nationale ou mondiale.



Peloton du tour du Faso

IV. Zoom sur le Tour du Faso

Le Tour du Faso est une course cycliste par étapes disputée au Burkina Faso depuis 1987. Il est devenu depuis l'une des courses cyclistes les plus importantes d'Afrique. En 33 ans, le pays a toujours mis un point d'honneur à le tenir sans discontinuer, exception faite de 2014 du fait de l'épidémie à virus Ebola. Le Tour s'est imposé en Afrique et a gagné le cœur du continent européen. Il a toujours connu la participation des équipes nationales africaines et des clubs de cyclisme d'autres continents.

Encore appelé la petite reine, le cyclisme a trouvé un terrain fertile pour son développement au pays des hommes intègres du fait de l'usage généralisé de la bicyclette sur l'étendue du territoire national et au faible coût des infrastructures nécessaires à sa pratique. C'est l'évènement sportif annuel le plus porté par les populations aussi bien rurales qu'urbaines et suscite un véritable engouement de celles-ci. Malgré la modicité des moyens, comparativement à l'envergure de l'évènement, le Tour du Faso s'est professionnalisé d'année en année pour s'imposer dans l'agenda de la Fédération internationale du Cyclisme.

Cette année, le Tour est à sa 32^{ème} édition et se déroulera du 25 octobre au 03 novembre 2019 en dix (10) étapes. Son importance lui a permis de s'ouvrir et d'opérer des incursions dans les pays limitrophes lors des dernières éditions. La présente édition regroupera 90 coureurs de 15 équipes provenant de 13 pays, dont quatre

d'Europe (Belgique, Hollande, Allemagne et Suisse) et 11 d'Afrique. En plus du Burkina Faso, les pays africains qui seront présents sont l'Algérie, l'Angola, le Bénin, le Mali, le Togo, le Ghana, la Côte d'Ivoire et Rwanda. Pour cette édition, le Tour va traverser 10 régions du pays.

Cette manifestation a un impact réel sur l'attractivité de la destination Burkina Faso. Elle contribue à donner de la visibilité et à renforcer la notoriété de notre pays. Pendant plus d'une semaine, notre pays fera les « Une » de grands médias internationaux mettant en lumière, au-delà du sport proprement dit, la vie des populations des zones situées le long du circuit. C'est une belle occasion pour les visiteurs de témoigner ou de confirmer leur admiration pour la destination. Le Tour du Faso est donc une opportunité d'affaires aussi bien pour les restaurateurs que pour les hôteliers sans occulter les activités connexes du tourisme que sont l'artisanat, le transport urbain, etc. En somme le Tour du Faso peut être considéré comme l'épine dorsale du tourisme sportif au Burkina Faso.

V. Tourisme infos veille

V. 1. Evènements du premier trimestre 2019

- ❖ **Du 26 janvier au 02 février 2019** : 7^{ème} édition du Festival international de la Danse de Ouagadougou (FIDO) ;
- ❖ **Du 09 février au 09 mars 2019** : 10^{ème} édition du festival « Rendez-vous chez nous » dans les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ;
- ❖ **11 février 2019** : Année internationale des légumineuses, sous le thème : « Des légumineuses pour renforcer les sources de revenus et des moyens d'existence des ménages » ;
- ❖ **Du 23 février au 02 mars 2019** : 26^{ème} édition du FESPACO, thème de cette édition du cinquantenaire : « Mémoire et avenir des cinémas africains » ;

V.2. Evènements du troisième trimestre 2019

- ❖ **Du 25 au 28 septembre 2019** : Festival international de la Liberté d'Expression et de la Presse (FILEP). Thème : « Des plumes, des micros, et des caméras pour une Afrique libre et unie »
- ❖ **Du 26 au 28 septembre 2019** : 4^{ème} édition de la Semaine des Activités minières d'Afrique de l'Ouest(SAMAO), sous le thème : « Exploitation des ressources minérales et opportunité d'industrialisation de l'Afrique ».
- ❖ **Le 27 septembre 2019** : Commémoration de la Journée mondiale du Tourisme(JMT).



Peloton du tour du Faso

Sources du Baromètre : Sondage ; Bases de données de l'OBSTOUR, Données de l'ONTB.

IMPORTANT :

Selon l'article 22 du décret N°2004 349/PRES/PM/MCAT/MFB/MCPEA/MATD du 13 Août 2004, tous les exploitants des établissements touristiques d'hébergement sont tenus dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent la fin de chaque mois de communiquer à l'administration nationale du tourisme, toutes informations notamment statistiques liées à leur établissement. Toute infraction à cet article sera passible d'une amende de 50 000 f CFA à 100 000 f CFA.

Selon l'article 8 du décret n°2004-350/PRES/PM/MCAT/MFB/MCPEA/MATD du 13 août 2004 les Agences de voyage et de tourisme, afin de valider chaque année leur licence sont obligés de transmettre avec accusé de réception à l'Administration nationale du tourisme un rapport trimestriel d'activités comportant notamment, le nombre de circuits réalisés, les destinations, le volume de ventes et d'émission de titres de transport et les difficultés rencontrées.